

Pousse de l' HERBE

Le 22 mars 2026



Les mises à l'herbe se poursuivent !

Repérer les stades clés des prairies

Les **sommes de températures** permettent de **repérer les stades** importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison (Tableau 1).

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Plein floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	-	-	-

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 22/03/2026	Somme de T°C au 22/03/2025	Moyenne des sommes de T°C au 22/03 depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (mm)
Canet-de-Salars	860	332	277	260	34
Colombiès	647	367	305	0	36
Cornus	718	308	242	0	37
Durenque	812	369	295	0	27
Huparlac	860	331	282	258	55
Lacroix-Barrez	748	362	318	0	46
Laguiole	1 040	272	237	191	54
Millau	807	317	244	317	28
Montlaur	370	451	427	381	10
Peux-et-Coufouleux	830	276	220	0	27
Saint-Côme -d'Olt	380	470	397	0	34
Salles -la-Source	578	397	321	319	22
Séverac d'Aveyron	683	357	303	0	42
Villefranche-de-Rouergue	333	483	401	394	25

Tableau 2 : Situation au 22 mars 2026

Retours des gelées et baisse des températures :

Les gelées matinales sont de retours depuis ce weekend et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de semaine. De possibles averses sont prévues à partir du milieu de semaine. Ce temps plus mitigé induit une baisse des températures en journée. Les sommes de températures, au 15 mars 2026 ont une avance entre 3 et 11 jours par rapport à l'année dernière. Le cumul de température est également en avance de 7 à 14 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années, sauf pour Millau qui est au même cumul de température. Cette avance est restée stable par rapport à la semaine d'avant. Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 57°J. Ce cumul représente 10°J cumulés de plus que la semaine précédente. 2026 conserve son avance.

Poursuivre les mises à l'herbe

La pousse de l'herbe est encore faible sur le département autour de 10 kg de MS/ha et les températures basses de la semaine vont maintenir la tendance. Néanmoins une évolution des températures à la hausse peut faire rapidement évoluer la végétation.

Malgré une pousse faible les parcelles les plus avancées et portantes doivent être pâturées afin de limiter l'explosion de l'herbe. L'entrée dans les parcelles peut se faire au stade 2,5 - 3 feuilles pour le ray grass. En zone basse et moyenne on observe déjà ce stade avec des hauteurs de 10 à 12 cm valorisables.

Ces parcelles nécessitent d'être pâturées sous peine de basculer très vite vers des stades moins maîtrisables et entraînant des refus. L'observation des parcelles permet d'adapter le pilotage du pâturage à la réalité du terrain.

La portance du sol est le premier critère à prendre en compte pour la sortie des animaux. Il peut se mesurer avec un coup de talon sur le sol, si l'enfoncement est de plus de 5 cm, le sol n'est pas assez porteur pour l'entrée des animaux.

A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30-35 jours pour ne pas épuiser les plantes, prévoir un temps de séjour court et sortir des parcelles à des hauteurs supérieures à 5 cm. Les quantités disponibles sont moindres qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'auge et la surface. Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimaire de certaines parcelles de fauche. Le déprimaire est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive). Il est à terminer avant les 550°Jours.

En zones basses, les 500°J seront atteints dans la semaine, Les prairies les plus précoces vont commencer la montaison. **C'est la fin du déprimaire !** Il faut sortir les animaux des parcelles qui sont prévues pour la fauche. Pour la surface de pâture, N'hésitez pas à mettre la pression au pâturage pour étêter* les graminées afin de mieux gérer les refus par la suite.

*couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues

Les prairies permanentes moins fertiles peuvent également rentrer dans le tour de pâturage.

En zones de moyenne altitude (entre 500 et 800 m) **les 400 °j approchent**. Si les conditions météorologiques et de portance le permettent, **les mises à l'herbe sont à réaliser** y compris pour les systèmes allaitants. Les prairies permanentes de fertilité moyenne peuvent intégrer la sole de pâturage pour allonger le tour.

Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Les zones plus hautes en altitude, Cornus, Millau, Peux et Couffouleux, **sont au 300 °J ou très proche**.

Si les conditions météorologiques le permettent, les mises à l'herbe doivent se faire sur les prairies les plus précoces et portantes y compris pour les systèmes 100% pâturage allaitant. Le déprimage de quelques parcelles de fauches permet d'allonger le tour.

Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m), **on s'approche des 300°J**. Sur les parcelles les plus précoces, **la mise à l'herbe peut commencer** quelques heures pour assurer la transition alimentaire, mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage.

L'herbe jeune est carencée, prévoir **une transition alimentaire** et un apport minéral (Na, Mg, Cu, Zn).

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (500-800 m)	Haute altitude (800-1000 m)	Très haute altitude (<1000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/Fin Déprimage	Pâturage /Déprimage (des parcelles prévues pour la fauche)		Début de mise à l'herbe
Prairie permanente fertile et précoce				Début de pousse
Prairie permanente de fertilité moyenne		Début de la mise à l'herbe	Début de pousse	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Pâturage	Début de pousses	Prairie au repos végétatif	

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

La gestion des prairies est essentielle pour votre exploitation. Ce questionnaire nous aidera à mieux comprendre vos attentes et les réalités du terrain afin de répondre à vos besoins. Merci pour votre participation. Répondez en quelques minutes via ce lien ou en scannant le QR code : [Une herbe qui nourrit le porte monnaie, cela vous tente ? – Remplir le formulaire](#)



Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN
Conseillère agronomie fourrage
Chambre d'agriculture de l'Aveyron